LE BANQUET DE CLOTURE du Congrès annuel du Comité républicain du Commerce

Paris, 8 mars. — Le banquet de clôture du Congrès annuel du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture a eu lieu, ce soir, sous la présidence de M. Caillaux. De nombreuses personnalités y assistaient.

Le discours de M. Proust

M. L. Proust, président du Comité, a prononcé un discours au cours duquel, après avoir dégagé les causes de la crise dont souffre le monde et qui n'a pas épargné la France, a conclu en disant:

— Il faut renoncer aux erreurs qui nous ont amenés au bord de l'abime, ouvrir les yeux à la réalité, comprendre que le rétablissement ne peut venir que des éléments qui permettent aux individus et aux peuples de s'élever ou de se relever: le travail, l'ordre, l'économie. Le désarroi profond de l'activité économique exige son ralentissement. Il faut redescendre à des niveaux moins ambitieux de production et de consommation. Il faut freiner en toutes choses et réduire les trains de vie, économiser les rétributions, chercher le point d'équilibre aussi bas qu'il sera nécessaire, la grande pénitence nous sauvera d'autant plus vite qu'elle sera plus sincèrement acceptée et ainsi elle durera le moins longtemps.

M. Proust déclare ensuite que c'est à l'Etat à se soumettre, aujourd'hui, à la loi commune et il affirme que les groupes de citoyens qui, pour maintenir leur immunité, se dressent contre la puissance publique, agissent mal; leur intransigeance ne peut qu'aggraver la situation et leur préparer à eux-mêmes de pires lendemains.

M. Proust conclut: « Quand les pourvoyeurs actuels du budget seront ruinés, quand l'économie nationale aura fini de succomber sous la ruine, quand les impôts abondis ne rendront plus, parce qu'ils auront tué la matière imposable, le réveil de ceux qui se seront crus privilégiés sera terrible. Si l'égalité ne se fait pas dans le sacrifice, elle se fera dans la mort. »

Le discours de M. Caillaux

M. Caillaux prit ensuite la parole. Il a constaté que l'humanité plie, aujourd'hui, sous le faix de l'abondance. L'on se demande comment de telles choses sont possibles, comment il se peut qu'il y ait pléthore ici, famine là, pourquoi l'on brûle le blé au Canada, le café au Brésil, tandis que des millions d'êtres humains manquent de pain et de boissons réconfortantes. Si nous rentrions en nous-mêmes, si nous nous frappions la poitrine? C'est bien l'orgueil qui a égaré les humains quand, ayant construit la civilisation la plus fragile, ils se sont complu à imaginer qu'une grande guerre pouvait se prolonger plusieurs années, sans causer un détraquement total du mécanisme d'horlogerie qu'ils avaient monté. C'est le même péché capital qui a dévoyé nos semblables, quand les hostilités closes ils ont négligé de lire sur le mur symbolique le « Mane thecel phores » écrit par le destin, en ces termes s'unir entre peuples vainqueurs et vaincus ou... la course à l'abime.

Ce n'est pas progrès de laisser manger l'homme par la machine, de considérer, avec détachement, le remplacement des salaires par des dividendes. Nous avons exagéré notre train de vie, tous plus ou moins, du haut en bas de l'échelle et pour maintenir un état de choses qui agrée à chacun, on a éprouvé la tentation de se tourner vers l'Etat pour réclamer de lui la pérennité des bénéfices.

M. Caillaux conclut:

J'ai pleine confiance dans mon pays. Il lui suffira d'exiger le maintien de l'ordre. Il lui suffira de garder son plein calme. Il lui suffira de pourchasser la peur qui est la pire des fléaux, pour qu'il reste dans son magnifique passé. Vous avez qualité pour imposer l'ordre, le calme, la sérénité fière et tranquille. Les gouvernements que vous secondez vous écouteront. Dans les périodes de désarroi économique, comme celles que nous traversons, il faut affronter courageusement les réalités, ne reculer devant aucune mesure héroïque que les circonstances pourront commander. Il faut surtout, chacun dans sa sphère, faire la chasse à l'abus, au gaspillage, à la démagogie qui corrompt l'atmosphère.

Le discours de M. Herriot

Après le toast de M. Proust et le discours de M. Caillaux, on entend M. Herriot.

— Les événements, dit-il, nous ont parfois dépassés. D'autres fois, ils ont refusé de nous suivre. Je dis que c'est un temps remarquable pour les hommes de courage et d'énergie; je dis que cette époque de transition est magnifique surtout pour des Français, car il faut qu'à aucun moment ne s'éteigne cette grande lumière de l'esprit de notre race qui doit éclairer non pas seulement notre nation, mais les autres peuples en souffrance et, à certains moments, en état de doute.

M. Tsaldaris est chargé de former le Cabinet grec

Athènes, 8 mars. — Le président de la République a chargé M. Tsaldaris de former le Cabinet.

D'autre part, les autorités judiciaires ont ordonné l'arrestation du général Plastiras, sous l'inculpation de haute trahison.

(Wide World Photo.)
M. TSALDARIS

La police a effectué une perquisition au domicile du général, où elle a trouvé un certain nombre de fusils, deux mitrailleuses et 300 cartouches.

On ignore encore où se trouve le général.

L'état de santé de Mme Doumer

Paris, 8 mars. — L'état de santé de Mme Doumer, femme de l'ancien président de la République qui, ainsi que nous l'avons dit, a dû subir une opération chirurgicale, est toujours stationnaire.

— L'aviateur René Lefèvre a atterri à Tunis et partira aujourd'hui pour Alger.

LE PROCÈS FALCOU

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

J'ai voulu quitter les Boutet chez lesquels j'étais en pension. Ils m'ont dit: « C'est entendu, vous partirez quand notre nouvelle maison sera construite ».

Le Président. — Vous connaissiez donc la nouvelle liaison de Mme Boutet ?

L'accusé. — Elle en a eu jusqu'à quatre et je n'étais pas jaloux.

Le Président. — Vous l'avez menacée. Des témoins l'ont déclaré.

Un incident se produit à ce moment. La défense fait remarquer que sur cinquante témoins qui accusent, on a confronté l'accusé seulement avec une demi-douzaine.

La partie civile. — Vous n'aviez qu'à le demander.

Le bâtonnier Dieusy (l'un des défenseurs). — Il faut le demander maintenant. Je n'ai jamais vu une instruction menée comme cela.

On reparle des dissentiments survenus entre Falcou et Mme Boutet.

On arrive au voyage de Freneuse, voyage qui a précédé le drame. Falcou prétend être parti de Freneuse, vers 19 h. 10, alors que les autres témoins fixent ce départ à 18 h. 10. L'interrogatoire continue très serré. L'accusé répondant avec calme et protestant de son innocence.

Il est 17 h. 30 et on ne sait pas encore à quelle heure commencera l'audition des témoins qui sont, on le sait, au nombre d'une centaine.

L'AUDITION DES TÉMOINS

A 17 h. 40, l'audition des témoins commence.

Le docteur Vallée, médecin-légiste, examina le cadavre de Mme Boutet, ainsi que les brûlures que portait Falcou aux doigts. Il déclare que les brûlures de Falcou lui avaient paru plausibles, car Falcou avait déclaré que c'est en allumant son briquet qu'il s'était brûlé.

M. Fleury, expert-comptable examina les comptabilités Falcou et Boutet. On retient de sa déposition que les affaires de la maison Boutet paraissaient florissantes, quand celles de Falcou semblaient en déclin.

L'inspecteur Quenault, de la Sûreté de Rouen, vient faire le récit des recherches effectuées le lendemain du crime. C'est lui qui fut chargé de retrouver Falcou et de l'arrêter.

Un juré pose une question à l'inspecteur Quenault: La Sûreté avait-elle qualité pour interroger la victime, avant le lever du jour, lundi matin?

Cette question fait sensation, car si la victime avait déposé elle-même, en présence d'un magistrat, ses affirmations auraient été enregistrées par quelqu'un en dehors de l'affaire. Or c'est seulement devant son mari, que Mme Boutet, avant de mourir, a accusé Falcou.

Le Président. — C'est là question fort délicate. C'est évidemment ce qui rend le procès si difficile.

L'audience est levée à 19 h. 10 et renvoyée à demain 13 h.

Une courte séance du Sénat

Paris, 8 mars. — La séance est ouverte à 15 h. 5, sous la présidence de M. Maurice Ordinaire, vice-président.

M. Georges Bonnet dépose sur le bureau du Sénat le projet de loi, voté hier par la Chambre relatif à l'émission de 10 milliards d'obligations du Trésor. Ce projet sera discuté jeudi après-midi.

La séance est levée à 15 h. 10.

Dans la Légion d'honneur

Ministère de la Guerre

Le « Journal Officiel » publiera aujourd'hui une promotion dans la Légion d'honneur, en faveur de mutilés de guerre titulaires d'une pension d'invalidité de cent pour cent. Cette promotion comprend 10 commandeurs et 111 officiers.

Sont promus au grade de commandeur: MM. Jules Aubertin, ancien lieutenant au 263 régiment d'artillerie de campagne; Roger Berton, ancien sous-lieutenant au 42e régiment d'infanterie; Paul Cazabens, ancien adjudant-chef au 4e régiment de tirailleurs indigènes; Louis Chevalier, ancien lieutenant au 92e régiment d'infanterie; Lucien Delfosse, ancien lieutenant au 302e d'artillerie d'assaut; Marius Dupuy, ancien sous-lieutenant au 106e régiment d'infanterie; Albert Mathieu, ancien sous-lieutenant au 201e régiment d'infanterie; Claude Michaud, ancien lieutenant au 233e régiment d'infanterie; Louis Roux, ancien lieutenant au 358e régiment d'infanterie.

Le retrait du Japon de la Société des Nations

Tokio, 8 mars. — Le Cabinet a approuvé officiellement, le projet de note concernant le retrait du Japon de la Société des nations. Le contenu de cette note avait été, auparavant, communiqué à l'empereur par le comte Uchida, ministre des Affaires étrangères.

Le Conseil privé étudiera la question dès vendredi et la Société des nations sera probablement informée officiellement le 20 mars de la décision de Tokio.

Les impressions du général Tauflieb de retour d'un voyage aux Etats-Unis

Paris, 8 mars. — La Commission des Affaires étrangères a entendu une communication du général Tauflieb sur l'opinion publique aux Etats-Unis. Les renseignements rapportés par le général démontrent la nécessité d'organiser, en Amérique, l'information française, pour lui permettre de lutter, par la publication de documents exacts et précis, contre les propagandes tendancieuses.

Le général Tauflieb a montré, en particulier, l'habileté de la propagande allemande, qui utilise tous les moyens les plus modernes de diffusion de la pensée germanique et, par conséquent, non seulement la presse et les conférences, mais encore la radiophonie, grâce à laquelle son action s'est étendue considérablement en Amérique. Le général a fait part ensuite, aux commissaires, des réactions qui ont suivi, aux Etats-Unis, le vote du 15 décembre, par lequel la France a ajourné le paiement de l'annuité. Enfin, il a donné à la Commission, son opinion sur l'activité de l'ambassadeur de France à Washington.

Les déclarations du beau-frère de Debaere le forçat évadé

Nous avons tenu nos lecteurs au courant du nouveau tournant que vient de prendre l'affaire du bagnard évadé, Debaer, qui accuse son beau-frère, Cyrille Vanonhaker, d'être l'auteur du crime commis en 1901 au « Risquons-Tout » pour lequel il fut lui-même condamné par les Assises du Nord.

Nous avons pu joindre M. Cyrille Vanonhaker, qui habite rue Dupuytren, n° 11, à Tourcoing. Celui-ci nous dit d'abord n'être nullement effrayé par l'accusation portée contre lui par Debaer, qu'il connaissait très bien à l'époque du crime.

— Debaer, nous dit-il, fréquentait assidument le cabaret que je tenais à l'enseigne du « Petit-Pont », à la frontière. J'ai déposé comme témoin aux Assises, et ma déclaration fut capitale et l'un des principaux éléments de la condamnation de mon beau-frère. Debaer affirma être venu me voir dans l'après-midi du dimanche, quelques heures avant le crime, et qu'il portait des espadrilles. Or, à ce moment, il était chaussé de souliers jaunes, qu'il abandonna pour commettre son crime dans une bouche d'égoût, où on les retrouva d'ailleurs plus tard. Debaer, qui avait commencé à nier être le propriétaire de ces souliers, fut confondu par un cordonnier qui affirma les lui avoir vendus.

M. Vanonhaker affirme qu'il reste indifférent aux déclarations de Debaer et qu'il est prêt à être confronté avec lui pour qu'il puisse se justifier.

— La thèse soutenue par Debaer de ne pas avoir voulu causer de chagrin ni de honte à sa sœur, ne tient pas, ajoute notre interlocuteur, car il a eu un complice, Jean-Baptiste Kint, qui fut condamné à 15 ans de travaux forcés. On ne conçoit pas bien que ce complice se soit laissé attendrir par des sentiments de famille, et qu'il se soit laissé condamner pour faire plaisir à un ami.

M. Vanonhaker nous représente Debaer comme un garçon dépravé qui, à l'âge de 20 ans, avait déjà onze condamnations à son actif. Il fut même mêlée en 1899 à l'assassinat d'un garçon de recettes, rue de Bradford. Il avait alors 18 ans.

Comme on le sait, Mes Moithy et Kah ont déposé une demande de révision du procès de 1901. Ceci donne un regain d'actualité à cette affaire, qui passionna l'opinion publique.

Le contingentement général des alcools

Paris, 8 mars. — La Commission de l'Alcool réunie, cet après-midi, sous la présidence de M. Tournan, a entendu les représentants du Syndicat des fabricants d'alcool et du groupement de la distillerie française. Elle s'est prononcée pour le contingentement général des alcools de betteraves, de vin et de cidre, contingentement qui nécessite la transformation de l'institution nouvelle en Comptoir national de l'alcool.

La loi sur les accidents du travail

Paris, 8 mars. — La Commission sénatoriale de l'hygiène, réunie cet après-midi, sous la présidence de M. Merlin, a entendu M. François-Albert, ministre du Travail, sur le projet de loi modifiant la législation des accidents du travail. Le ministre, tout en se déclarant prêt à soutenir la décision de la Commission, a suggéré à celle-ci d'étudier un texte restreint, limité aux modifications essentielles qui ont reçu, dès à présent, l'agrément des organisations ouvrières et patronales.

Le prix littéraire du Touring-Club de France

Paris, 8 mars. — Pour l'attribution du prix littéraire du Touring-Club de France, trente-cinq ouvrages étaient soumis au choix du jury. Le prix d'une valeur de 5.000 francs, créé par le Conseil d'administration du Touring-Club de France et décerné tous les ans à un ouvrage paru en librairie au cours de l'année précédente, a été attribué, au premier tour de scrutin, par huit voix, à M. Tristan Bernard pour son livre « Voyageons ».

La liberté provisoire est refusée à M. André Bouilloux-Lafont

Paris, 8 mars. — La Chambre des mises en accusation, après avoir entendu Me Pierre Masse, assisté de Mes Georges Daumas et Paul Bracher, et Charles Giron, collaborateur de Me Jean-Charles Legrand, retenu à Belfort, a décidé de rejeter la requête déposée en faveur de M. André Bouilloux-Lafont et tendant à sa mise en liberté provisoire.

L'accusé a été examiné par les docteurs Paul, Duvoir et Balthazard, qui ont conclu que sa libération ne pouvait se justifier par son état de santé; toutefois les experts ont déclaré que le prisonnier se trouvait dans de mauvaises conditions d'hygiène à la Conciergerie, où il a été transféré en vue de sa comparution devant la Cour d'assises de la Seine, et il est probable que, dans ces circonstances, M. André Bouilloux-Lafont sera ramené à la prison de la Santé.

12 mères de famille nombreuse dans un village de moins de 300 habitants

Tarbes, 8 mars. — Le village de Villars-de-Barlest, près de Lourdes, ne compte que 272 habitants et, cependant, dans la dernière liste d'attribution de la médaille de la famille française, on relève les noms de douze mères de famille de la localité, qui totalisent le nombre respectable de 84 enfants.

Serge de Lenz subira un nouvel examen mental

Dieppe, 8 mars. — On annonce que, samedi prochain, le fameux « cambrioleur mondain », Serge de Lenz, sera transféré de Dieppe à Paris, où il doit subir un nouvel examen mental.

On sait que lors d'un premier examen, il avait été reconnu que le voleur de M. de Guise-Hite ne jouissait pas de toutes ses facultés et le médecin aliéniste commis par le juge d'instruction avait même estimé qu'il y avait lieu de l'interner.

La célébration du Jour d'Empire au Japon

(Wide World Photos.)

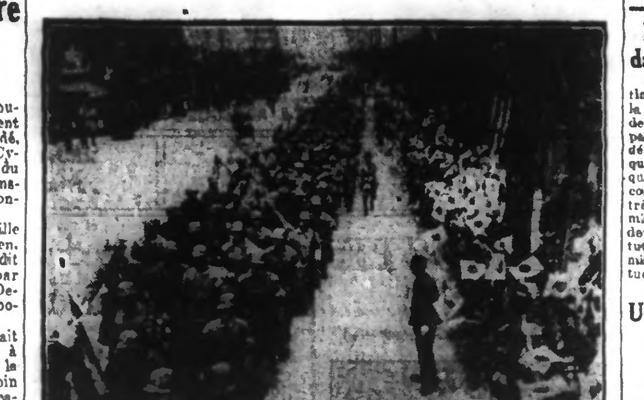

On a célébré, au Japon, le 2.593e anniversaire de la fondation de l'Empire nippon par le grand empereur Jimmu.
NOTRE PHOTO REPRÉSENTE LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE D'ASAKUSA DÉFILANT VERS LE PALAIS IMPÉRIAL, A TOKIO.

LE CRIME DE BEUVRY-LEZ-BÉTHUNE

Les aveux de l'assassin

M. Blanc, juge d'instruction, qui depuis le 8 janvier dernier poursuit l'enquête sur l'assassinat dont fut victime Mme veuve Dubois, âgée de 67 ans, demeurant à Beuvry-lez-Béthune, a reçu hier une lettre du nommé Alphonse Lemaire, dit « Ch'Cabot », 58 ans, originaire de Béthune, sans domicile fixe, arrêté le 13 janvier dans les circonstances que l'on sait et disant avoir quelque chose d'intéressant à lui dire.

Le magistrat se rendit aussitôt près du prisonnier. Lemaire dit au juge: « Depuis toujours, je vous ai menti. J'ai réfléchi. Je vais vous dire la vérité. Ce n'est plus la peine de chercher l'assassin de Mme veuve Dubois ».

Lemaire raconta alors comment il avait commis le crime. Pressé d'argent, il se rendit à Beuvry le dimanche 8 janvier, entra dans la maison de Mme veuve Dubois. A l'intérieur, il attendit l'arrivée de la vieille femme et l'assomma quand elle survint. Après l'avoir tuée à coups de hache, il s'empara de ses économies qui se trouvaient dans un sac. Après avoir bu quelques verres de cognac, l'assassin sortit, se lava les mains, puis jeta la hache dans le fossé.

Lemaire se rendit ensuite à Locon: en cours de route, il ouvrit le sac dérobé qui contenait une assez forte somme. Lemaire prétend n'avoir jamais compté cet argent.

Le dimanche soir, il se rendit chez sa sœur à Béthune, où il passa la nuit. Le lendemain, il se rendit à Beuvry et à Lens.

Lemaire ajouta n'avoir pas prémédité son crime.

Après avoir recueilli les aveux du criminel, le magistrat se retira.

Prochainement, il fera préciser certains points de détail par l'assassin.

LE VOYAGE des souverains italiens en Egypte

Les souverains italiens ont quitté le navire royal l' « Egyptien », dans la baie de Badrascein et se sont rendus en automobile à Sakkara. Ils ont visité la pyramide et le palais Zoser, puis ont pris le train pour Le Caire, où ils sont arrivés à midi.

Salués à la gare d'arrivée par le roi Fouad, après un arrêt d'une vingtaine de minutes, les souverains sont repartis pour Alexandrie.

La princesse Marie et le prince Aosta, qui se sont arrêtés au Caire, repartiront mercredi pour Alexandrie.

MORT DE M. JEAN RIEUX DÉPUTÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 8 mars. — Cette nuit est décédé, en son domicile, à Toulouse, M. Jean Rieux, député socialiste indépendant de la 2me circonscription de Toulouse. Ancien maire socialiste unifié de Toulouse, M. Jean Rieux à la suite de démêlés locaux avec le parti S.F.I.O., avait quitté ce parti et s'était présenté aux élections législatives de 1932 avec l'étiquette de socialiste français.

Un déserteur condamné à mort par contumace touchait la retraite du combattant

La Roche-sur-Yon, 8 mars. — Un vagabond, Julien Le Serre, arrêté pour mendicité, passait hier devant le Tribunal de La Roche-sur-Yon.

Or, Le Serre avait été condamné à mort par contumace pendant la guerre pour désertion devant l'ennemi.

Au cours des débats, on a appris que le contumax touchait la retraite du combattant.

— Que voulez-vous, a-t-il déclaré, on me l'a donnée... Je l'ai acceptée!

LE CONSEIL DE PRÉFECTURE rejette la protestation de M. Schipman contre l'élection de M. Wemaere à la Chambre d'agriculture

M. Schipman figurant sur la liste de M. De Warenghien aux élections du 5 février dernier pour la désignation de quatre membres de la Chambre d'agriculture du Nord, avait élevé une protestation devant le Conseil de préfecture de Lille contre l'élection de son concurrent, M. Wemaere. Il alléguait plusieurs griefs, qui n'ont pas été retenus comme étant trop imprécis et non appuyés sur des preuves suffisantes.

Le Conseil de préfecture a donc rejeté la protestation de M. Schipman.

UNE JEUNE FILLE QUI DESCENDAIT D'UN AUTOCAR EST TUÉE PAR UNE AUTRE AUTO A MASNIÈRES

Mercredi, à 18 h., Mlle Paule Robert, 14 ans, qui revenait de Cambrai, descendait d'un autobus à Masnières, à proximité du domicile de ses parents.

Mlle Robert passa devant le capot de l'autobus pour gagner le trottoir opposé, mais une auto survint à ce moment et ne put s'arrêter à temps pour éviter la jeune fille, qui fut tuée sur le coup.

Le conducteur de l'auto est M. Fernand Molet, ingénieur à Saint-Quentin.

L'" IDÉE DE LA PAIX "

Lettre pastorale de Mgr Chollet archevêque de Cambrai

Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, consacre sa lettre pastorale de Carême à « L'Idée sacerdotale et l'Idée de paix ». Nous en extrayons le passage suivant:

« L'Idée de la Paix », qui occupe si légitimement l'esprit de Pie XI et qui est un de ses plus vifs désirs, n'est pas autre que celle dont Nous avons reçu la définition de saint Augustin: « Tranquillitas ordinis ». La Paix est la tranquillité de l'ordre. Deux éléments primitifs la constituent: l' « ordre » et la « tranquillité ».

L' « ordre », vous le savez, Nos bien chers Collaborateurs, est l'unité, l'harmonie dans la multiplicité des choses ou des personnes. Une maîtresse de maison est femme d'ordre quand dans la variété des objets qui meublent tout foyer, elle a su attribuer une place à chaque objet et ranger cet objet à sa place.

Dans la société humaine également, si l'on y veut de l'ordre, il faut une place pour chaque homme, et chaque homme à sa place. Une égalité confuse qui laisserait chacun prendre la place qui plairait à son caprice du moment et s'attribuer les fonctions de son choix individuel, créerait l'anarchie. Les différences de compétences et d'aptitudes, les études plus ou moins poussées, les degrés divers de valeur morale, les situations familiales, les titres fondés sur les services rendus dans le passé, et jusqu'aux ressources matérielles mettent aux mains de chacun des sources variées d'influences. Ces influences, devant être mises au service de la société, créent déjà, en dehors des investitures officielles et avant elles, une sorte de hiérarchie naturelle qui doit inspirer les investitures officielles. Quand, dans une société, chacun est à sa place, c'est-à-dire à la fonction et à la mission qui convient le mieux à son caractère et aux besoins du bien commun, cette société est ordonnée.

Ajoutez à cet ordre la « tranquillité », c'est-à-dire l'absence de troubles, l'absence de menaces intérieures ou extérieures, la force d'assurance qui donne la sécurité, vous avez des conditions de la paix, cette société est en paix.

Il n'est pas difficile de conclure de ces considérations sommaires que, pour qu'un pays soit en paix, il y faut de l' « unité », c'est-à-dire la communion à un même idéal par une culture générale pareille; il y faut de l'équilibre, par une exacte pondération des services nécessaires à la réalisation du bien commun, évitant les empiètements et les exagérations de certaines fonctions au détriment des autres, des productions excessives qui dépassent les exigences de la vie courante; il y faut une hiérarchie, c'est-à-dire une reconnaissance et une utilisation des diverses valeurs morales et professionnelles, suivant leur propre mesure; il y faut, enfin, de la discipline, c'est-à-dire une convenable coordination des efforts et une constante subordination des activités inférieures aux activités supérieures.

Le conflit du textile dans la région d'Armentières

La journée de mercredi s'est passée dans le calme le plus complet. Pas de réunion, pas de manifestation.

Les secrétaires des syndicats et les membres des Commissions ont comparé les principaux points en litige avec les propositions patronales.

Ce travail sera remis ce matin au syndicat patronal.

Une réunion générale à la Paix est prévue pour 14 h. 30 et sera suivie d'une manifestation dans les rues de la ville.

Une conférence sur la radiesthésie, à Lille

Mercredi soir, à la Société Industrielle à Lille, était donnée une conférence sur la radiesthésie.

Le conférencier, M. Louis Turenne, ingénieur des Arts et Manufactures, qui, depuis près de 40 ans, étudie la radiesthésie, en retraça d'abord l'historique. Il mit en relief les bénéfices scientifiques qu'on peut retirer de cette science.

Non seulement le sourcier peut trouver dans le sol de l'eau, du charbon ou des métaux, mais il lui est possible également par la longueur des radiations émises par certains produits, de déterminer leur nature et, par exemple, de fixer une maladie.

Cette causerie, dans laquelle M. Turenne fit preuve d'une documentation très complète et qu'il présenta avec clarté, fut pour tous les sourciers et apprentis sourciers qui étaient dans la salle un enseignement précieux qui leur permettra d'avancer d'un grand pas dans leur étude préférée.

Un tragique accident de travail à Saint-André

Un accident mortel s'est produit mercredi après-midi dans les établissements Kuhlmann, à Saint-André.

Une équipe d'ouvriers était occupée à monter un tuyau pesant 1.500 kilos. Ce tuyau devait être placé à une hauteur de neuf mètres.

L'un des ouvriers, M. Léon Beseme, 44 ans, originaire de Lens et demeurant, 47, rue Jean-Jaurès, à Marcq, se trouvait au sommet des poutrelles devant recevoir le tuyau. Une poutre se rompit, entraînant l'infortuné ouvrier dans le vide, tandis que le lourd tuyau venait s'écraser sur le sol, à l'endroit même où Beseme venait de tomber.

Le malheureux a eu la tête et les jambes broyées. La mort a été instantanée.

Dernière Heure

La propagande communiste dans les écoles de la marine

Brest, 8 mars. — Les autorités maritimes ont ordonné une information sur la propagande communiste dans les écoles de la Marine, qui a révélé que les principaux coupables étaient deux instituteurs détachés dans l'une de ces écoles et quelques quartiers-maîtres. Les jeunes gens qui, à la suite de cette propagande, ont commis des actes d'indiscipline, seront très probablement renvoyés dans leurs familles. Les quartiers-maîtres passeront devant un conseil de guerre et les instituteurs seront remis à la disposition du ministre de l'Education nationale qui statuera sur leur cas.

Un commencement d'incendie à bord d'un paquebot au Havre

Le Havre, 8 mars. — Un commencement d'incendie s'est déclaré à bord du paquebot *Kerguelen*, des Chargeurs Réunis, en réparation dans la cale sèche, numéro 4. Le feu, qui a pris sans doute à l'endroit où étaient rassemblés les cordages, a été combattu par les pompiers de la ville durant trois heures et demie. Quelques sapeurs ont été [illegible] sérieusement incommodés et ont reçu sur place les soins nécessaires.

Les dégâts sont peu importants. Des ouvriers métallurgistes ayant travaillé au remplacement d'une plaque de tôle à l'avant du paquebot, on émet l'hypothèse qu'une étincelle échappée à un chalumeau ait communiqué le feu à l'étoupe.

Des records du monde d'aviation sont battus

Villacoublay, 8 mars. — Parti de Villacoublay à 13 h. 42, sur un avion de 600 cv, l'aviateur Lemoine a battu le record du monde de vitesse sur 1.000 kilomètres avec 1.000 kilos de charge, en effectuant deux fois le trajet Villacoublay-Angers. En même temps qu'il bat le record du monde des mille kilomètres avec mille kilos, Lemoine bat également le record des 500 kilomètres.

LE CHOMAGE EN ALLEMAGNE

Berlin, 8 mars. — Le nombre des chômeurs en Allemagne s'élève à 6.002.000 en diminution de 45.000 sur la quinzaine précédente.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

Au Ring de Paris

Paris, 8 mars. — Ce soir, à la Salle Paris-Ring, le poids mouche Valentin Angelmann a été déclaré, après les dix reprises prévues, vainqueur aux points de l'Italien Kid Martino.

Résultats des combats préliminaires: Catégorie poids plume: Etienne bat Vigne aux points; — Poids welter: Janas et Enero font match nul; Bourrat et Corain font match nul; — Poids plume: Drabala et Payen font match nul.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 8 mars.
Importations, 8.127; Américain, hausse 20; Brésilien, hausse 20; Egyptien, hausse 19 à 27. Tous les marchés américains sont clos.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres: Sur Paris, 88.00; sur Bruxelles, 248.00; Esc. hors banque, 0 11/16 à 0 13/16; Prêt à court terme, 0 1/2.
New-York: Clos.

SUCRES. — Clos.

PETITES NOUVELLES

— La Croix de Chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée, au titre du Ministère du Commerce, à M. René Brègre, Administrateur de Sociétés et directeur général de la Société Française « Nestlé ». Cette distinction méritée à plus d'un titre, réjouira les nombreux amis que M. René Brègre a su grouper dans tous les milieux.

— Le Journal Officiel publiera aujourd'hui un décret contingentant les importations de maïs d'origine étrangère. Le contingent à admettre, au cours du premier trimestre, a été fixé à 1.630.000 quintaux.

— Le jockey italien Piochi qui, la semaine dernière, à Enghien, dans la Course de Haies de Mars, avait fait une chute grave, a succombé à ses blessures. Il montait en courses d'obstacles pour un propriétaire de Milan, M. V. Corbolla.

— De Chartres: Un avion effectuait un vol d'entraînement lorsque le moteur eut une panne: le pilote voulut atterrir, mais son appareil s'accrocha dans les fils télégraphiques et tomba. Dégagé des débris de l'avion, le pilote a été transporté à l'hôpital dans un état très grave.

— A Yusseau, près de Saintes, M. Emile Riffaud, 81 ans, a été trouvé dans son lit, la gorge tranchée. La chambre se trouvait dans le plus grand désordre. On n'a découvert aucune trace d'effraction.

Roubaix

Aujourd'hui, jeudi 9 mars :

Aujourd'hui, sainte Françoise; demain, sainte Dorothée.
Soleil: Lever, 6 h. 20; coucher, 17 h. 14.
Lune: Premier quartier du 4, pleine le 12.
Bulletin météorologique pour la journée du 9 mars (Région Nord): Beau temps, plus nuageux après brouillard matinal; ciel brumeux demi couvert avec éclaircies; vent faible, variable, s'orientant au Sud-Ouest. Le minimum de température sera en baisse sur la veille.
Caisse d'Epargne: de 9 h. à 10 h. 30 et de 14 à 17 h.
Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 10 à 11 h., au Groupe d'Ecoles Linné (entrée par la rue Ingres prolongée); de 14 à 17 h., local de la Goutte de Lait.
Bains Municipaux: Piscine: Messieurs, de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30; Baignoires: de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30.

La nouvelle circulation de la Grand'Place

Mercredi, deuxième jour de l'application du nouveau sens unique sur la Grand'Place, on a pu remarquer avec quelle facilité les conducteurs de véhicules de tous genres se sont pliés à cette réglementation.

Cependant, et l'on peut considérer cette période comme étant une période d'essais, tout porte à penser que l'attention des services intéressés se porte surtout à l'endroit où maintenant se trouve localisé l'accroissement de la circulation: au carrefour des rues du Maréchal-Foch, du Général-Sarrail et de la Gare. En effet, l'adoption du nouveau sens unique a pour effet de détourner vers ce point tout le trafic qui auparavant empruntait la rue du Maréchal-Foch en serrant de près l'angle de l'Hôtel de Ville, à la hauteur du commissariat central de police. Cet afflux forcé est surtout sensible vers midi, par exemple, où les tramways viennent encore préciser la difficulté.

Mais c'est là un détail qui, n'en doutons pas, pourra facilement être mis au point, si des réglementations plus strictes engagent une partie du trafic à ne point aborder la Grand'Place, surtout en ce qui regarde le trafic qui se dirige vers la rue de la Gare pour Tourcoing.

Le problème semble être celui-ci: commencer par un emploi judicieux d'autres voies avant le débouché sur la Grand'Place, l'augmentation du nombre de véhicules qui désormais passeront au point névralgique précité.

C'est là l'opinion de l'une des personnalités qui s'occupent de la circulation.

Halle Flipo: Voir prix dernière page. 43865

Les représentations de la Passion de N. S. J.-C.

Aux personnes qui se montreraient inquiètes de ce qu'on n'ait pas encore parlé des représentations de cette année, nous sommes en mesure d'annoncer que les Parnassiens se préparent à jouer la Passion pour la 28me et la 29me fois.

La première des deux représentations — le 2 avril — coïncidera avec l'ouverture de l'Année Sainte.

Faut-il, après treize années de succès ininterrompus, faire encore l'éloge de ce spectacle, devenu aussi traditionnel à Roubaix qu'à Nancy ou Oberammergau?

Tous ceux qui ont vu la Passion voudront la revoir cette année, à l'occasion du XIXme centenaire de la Rédemption, et ceux qui n'y ont jamais assisté n'auront plus d'excuse.

La location sera ouverte chez Mme Jubé, rue de la Gare, à partir du dimanche 12 mars.

Prix des places habituels.

VOULEZ-VOUS un tissu pour longtemps? Adressez-vous chez Pauchant, Draperies, Lainages, Soieries, Doublures, 17, rue de la Vigne, Roubaix. 44105

Après le pénible drame de la Grande-Rue

Nous avons fourni tous détails sur le pénible drame de la folie qui s'est déroulé lundi matin, dans la Grande-Rue et au cours duquel une grand-mère a tué son petit-fils qu'elle chérissait pourtant.

L'autopsie de la pauvre petite victime a eu lieu hier, mercredi à 10 h. 30, à l'hôpital de Wattrelos où elle avait été transportée. M. le docteur Delahousse qui l'a pratiquée a envoyé ses conclusions au Parquet de Lille.

Le coup a été tiré de très près. La balle a pénétré obliquement dans le front, a buté contre la boîte crânienne et a traversé une grande partie du cerveau, déterminant une très forte hémorragie cérébrale.

A l'entrée de la balle, dans le front, il a été relevé sur la peau, une sorte de tatouage produit par la poudre, ce qui laisse supposer que le coup de feu a été tiré à moins d'un mètre.

La dépouille mortelle du petit Louis Knoff, a été ramenée hier, au domicile de ses parents, 338, Grande-Rue, à 17 heures.

Ses funérailles auront lieu ce matin, jeudi, à 9 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur à Roubaix.

Les Mamans feront des économies en chaussant leurs enfants chez Boucau. 02d

UNE MODERNISATION QUI S'IMPOSAIT

S'il est une idée heureuse c'est bien celle du remplacement, à l'extrémité du côté de l'église Sainte-Elisabeth qui donne dans la rue des Fossés, en face du commissariat de police du 3e arrondissement, de l'antique urinoir public qui y était installé, par la vespasienne plus moderne autrefois en usage à l'angle de la rue de l'Alma et de la rue Saint-Vincent de Paul avant la construction du nouveau bureau de postes.

En peu de temps les ouvriers qui y travaillent auront terminé leur tâche.

DÉMÉNAGEMENTS, Wagons, autos capitonnés. Garde-meubles. Mon H. Dael, Vidanges, r. Blanchemaille, 42. Rx T. 34.40 36289

LA JOURNÉE DU MUTILÉ

Le Conseil d'administration de l'Union des mutilés a décidé d'organiser une journée de vente de billets de souscriptions le 12 mars prochain pour permettre d'écouler le reste des billets et de procéder au tirage dans un court délai. Cette souscription est faite pour les chômeurs du groupe et est dotée de nombreux lots dont le premier consiste en un portefeuille de 20.000 fr.

La Commission fait un appel pressant auprès des membres pour la vente de cette journée.

Elle prie les dévoués vendeurs de bien vouloir passer à la permanence pour s'inscrire et recevoir les instructions nécessaires.

LES LAINES, Bonneterie, Couvertures s'achètent à l'usine Aux Laines de France.

LE CONCERT DES AMICALES LÉON-MARLOT ET LINNÉ

Le Comité nous prie de rappeler à ses membres et amis de l'école que le second concert des Amicales aura lieu le dimanche 12 mars, à 15 h., salle du Groupe scolaire. Nous en publions le détail en chronique « Concerts et Spectacles ».

LA PATISSERIE SPRIET, 125, rue Jules-Guesde, Rx, se recommande pour la haute qualité de tous ses produits. T. 31.05 40659

CHEZ LES DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Le Comité nous prie d'informer les membres de la société que la croix de la Légion d'honneur sera remise le dimanche 12 mars à 10 h. par M. Emile Applincourt, sur la Grand'Place de Wattrelos, à M. Gernomprez, aveugle de guerre.

Il invite les sociétaires disponibles à se trouver à 9 h. 45, Grand'Place, à Wattrelos.

BEURRES 1/2 sel 7.75; Normand, 8.25; Hollandais, 9.00; Charentais, 9.75; Danois origine garanti, 10 fr. Café réclame, 8.30 le demi-kilo. LAITERIE DES HALLES, 31, rue Pierre-Motte. 43467

AU CLUB DES ETUDIANTS I.T.R.

L'un des plus hardis auxiliaires de Mgr Couturon, le Père H. Chovelon, parlera ce soir jeudi, aux étudiants, de la vie des Indiens du Matto-Grosso (Brésil) et de l'apostolat missionnaire dans ces contrées si longtemps inhospitalières. Les Peaux-Rouges « Bororos », « Carajas » et même « Chérentés » se sont humanisés et policés sous l'influence du christianisme. D'autres tribus les Chavantés par exemple, demeurent les ennemis irréductibles des Blancs. Le Père Chovelon indiquera-t-il certaine randonnée périlleuse dans le